

tion et donnerai une réponse à mon ami lors de la prochaine séance.

M. Aiken: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement fédéral a pris position au sujet de la proposition de la Commission mixte internationale tendant à faire bannir les phosphates à partir de 1972?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, lorsque le rapport de la Commission a paru, nous avons pris des mesures immédiates. Un comité interministériel a étudié la question, certains de mes fonctionnaires ne sont revenus de Suède qu'hier, je crois, après avoir fait le point de la situation et j'espère qu'ils me fourniront un rapport complet dans quelques jours.

LE NORD CANADIEN

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST— DEMANDE DE DÉCLARATION

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, en guise de préface à ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, j'aimerais dire combien j'ai aimé le message radiodiffusé qu'il a transmis aux citoyens des Territoires du Nord-Ouest à l'occasion de leur centenaire et dans lequel il a employé des expressions comme...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a-t-il l'intention de poser une question?

M. Howard (Skeena): Mais oui, monsieur l'Orateur, mais oui. A cause des belles expressions employées par le ministre au cours de son émission, j'aimerais demander...

Des voix: La question, la question.

M. Howard (Skeena): Soyez patients. J'aimerais demander au ministre s'il fera une déclaration soit dans les Territoires ou à la Chambre sur la question de l'autonomie des Territoires du Nord-Ouest?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait une déclaration à la Chambre à ce sujet.

[Traduction]

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre induit la Chambre en erreur en disant qu'il a fait une déclaration à la Chambre sur l'autonomie des Territoires du Nord-Ouest. Il n'en a pas fait.

[L'hon. M. Greene.]

Et s'il en a fait une, elle était en faveur du maintien du statut colonial.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES FINANCES

DEMANDE DE RAPPEL DES OBLIGATIONS PERPÉTUELLES

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, étant donné le taux d'intérêt extrêmement bas de 3 p. 100 versé sur les obligations perpétuelles du Dominion du Canada, le ministre des Finances envisagerait-il de rappeler ces obligations, détenues pour la plupart par des personnes âgées et des gens à revenu fixe, sans compter qu'hier, elles étaient cotées à \$36?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, lorsque les gens achètent des obligations perpétuelles, ils achètent en réalité un taux d'intérêt. Ces obligations, par définition, durent indéfiniment. Les obligations perpétuelles émises jusqu'à maintenant ont changé de mains bien des fois et, dans la plupart des cas, les gens les achètent généralement à un prix suffisant pour réaliser le taux d'intérêt qu'ils désirent. C'est là la caractéristique des obligations perpétuelles.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, le taux d'intérêt de 3 p. 100 ne saurait, à mon avis, justifier les observations du ministre. Quoi qu'il en soit, donnera-t-il aux détenteurs de ces obligations la possibilité de les enregistrer et de fournir la preuve de la date d'achat pour les retirer ensuite, mettons, jusqu'à 1955?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, il faudrait bien y réfléchir. Par exemple, si le gouvernement rachetait les obligations perpétuelles au pair, quiconque en aurait acheté à \$47 mettons, réaliserait un profit de \$53 pour chaque placement de \$100.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'hésite à intervenir, mais le ministre et le député semblent entamer une discussion.

LA POLLUTION

LE GOUVERNEMENT ET LA CONTAMINATION DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN PAR LE MERCURE

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêches et des Forêts nous dira-t-il quelles mesures s'il en est ont été prises pour éliminer ou contrôler la pollution due au mercure dont le gouvernement a fait état à propos de la rivière Saskatchewan?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, la source que